

Image not found or type unknown



Avis de poursuite par huissier pour un bien ne m appartenant pas

Par **plantou**, le **25/02/2016** à **11:40**

Bonjour, rn rn J ai vendu en 2012 une maison dont j ai hérité et je recois aujourd'hui un avis de poursuite par huissier de justice pour l eau de 2013 et 2014. A noter que jusqu'à aujourd'hui je n ai jamais reçu aucune facture pour cette eau. Quelle conduite dois je tenir? rn rn En vous remerciant par avance.

Par **cocotte1003**, le **25/02/2016** à **12:28**

Bonjour, prenez contact avec d'huissier pour lui présenter les documents de vente et la facture de régularisation de la dernière facture d'eau, cordialement